

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : N° d'enregistrement 13.04.2018

1. Intitulé du projet

TERRAIN MULTISPORTS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Date de réception :

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE SOULLANS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean-Michel ROUILLE, Maire de la Commune de Soullans

2 1 8 5 0 2 8 4 7 0 0 0 1 3

Forme juridique

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés (city park).

N° de catégorie et sous catégorie

Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.) d) Autres équipements sportifs ou de loisirs et aménagements associés.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un city park de 18m x 22m en lieu et place d'un terrain de basket

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Cet équipement sportif est mis à disposition de l'ensemble des administrés de la commune de Soullans pour faciliter l'accès à la pratique sportive. Sa centralité permet une meilleure visibilité et de ce fait une utilisation plus accrue du site.

# 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La pose de l'espace multisports comprend :

- l'exécution des massifs d'ancrage en béton (suivant plan) comprenant :
- \* l'implantation
- \* la découpe de l'enrobé
- \* le terrassement manuel ou mécanique
- \* l'enlèvement, le chargement et le transport en décharge des déblais extraits
- \* le bétonnage (béton dosé à 350 kg) jusqu'en arase de l'enrobé avec une finition talochée
- l'amenée à pied d'oeuvre, l'assemblage, le réglage et la fixation des divers éléments constitutifs de l'espace multisports
- les tests de stabilité et de solidité suivant les dispositions réglementaires du décret 2007-1133 du 24.07.2007, articles R322-19 à R322-26 du Code du Sport
- les frais de déplacement

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera fréquenté par l'ensemble des administrés concernés par la pratique sportive.

4.5 Dimensions et caractéristiques du p	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur Largeur Hauteur		20 mètres 18 mètres 5 mètres
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Place de Ledesma 85300 SOULLANS	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ:  Long	g. <u>-1°89'86"6</u> 8 Lat. <u>46°79'67"22</u> g
Jo	ignez à votre demande les annexes	s n° 2 à 6
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor  7.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et	istant? Oul Non Sevaluation Oul Non Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
Le projet étant situé dans le périmètre des 500 mètres du site de la Croix hosannière, il est donc soumis à un permis d'aménager.

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	Have in part of Jahrell country of the partners of the partner	X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Ø	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	CONTRACTOR OF A CONTRACTOR OF	×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	And the control of th	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	×		

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		<b>X</b>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	And the second		
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

**6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

incide	ences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?				
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?				
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?				
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		×		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?	X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		MARCH 127	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	The state of the s	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	COMMINE HITA-A-MONTH THAIABANA-A-MONTH THAIABANA-A-MONTH THAIABANA-A-MONTH THAIABANA-A-MONTH THAIABANA-A-MONTH		

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		
	Engandra fil das		
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident s ?	ifiées a	au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Out	Non X Si oui, décri	vez lesc	quelles :
		vez lesc	quelles :
		vez lesc	quelles :
		vez lesc	quelles :
		vez lesc	quelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, le projet n'impacte en rien son environnement proche ou lointain du point de vue naturel ou d'urbanisme.

# 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet						
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X				
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X				
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.					

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet					
		•			
	9. Engagement et signature				

Fait à SOULLANS

le, 12 AVRIL 2018

X

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Jean-Midtel ROUILLÉ